

Commune de



# La Lhuye

Bulletin Municipal Mois de juin-juillet 2018 N° 404

Atelier théâtre enfants de Lalheue :  
« Les fais pas ci, fais pas ça » en scène  
à l'occasion du Théâtre à la campagne – 7<sup>ème</sup> édition 2018



**SOMMAIRE :**

***Au Conseil municipal  
La Vie de tous les jours  
La Parole aux associations***

**Secrétariat de Mairie**

Mardi de 16h30 à 18h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00

Permanence du Maire : Tous les lundis de 17h30 à 18h30

Permanence des adjoints : le 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 11h00 à 12h00

Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : [mairie.lalheue@wanadoo.fr](mailto:mairie.lalheue@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.mairie-lalheue.com](http://www.mairie-lalheue.com)

Etaient présents : Jean-Pierre BECK, Sylvain BERTHIER, Christian CRETIN, Sophie DARRAS, Sébastien LE DARD, Magali MULLER, Elodie PHILIPPON, Marinette PUECH, Marc ROBERT.

## **1. Modalités de remboursement de la prestation mutualisée de curage des fossés entre la commune et les propriétaires privés**

La Commune de Lalheue a décidé d'entreprendre le curage des fossés reliant la rue Jean jusqu'à la lagune communale.

Ce fossé, long de 600 mètres, appartient pour moitié à la Commune et à des propriétaires privés. Dans un souci d'efficacité et de réduction des coûts de l'opération, la Commune de Lalheue a donc proposé à chaque propriétaire concerné de mutualiser la prestation afin que les travaux soient effectués de façon simultanée et que chacun puisse bénéficier d'un tarif négocié et préférentiel.

Le Maire propose que la Commune prenne en charge la facture globale de l'entreprise et demande au Conseil de se prononcer sur les modalités de remboursement par les propriétaires privés.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE, de FIXER selon les termes du devis négocié à 3.60 € TTC le mètre linéaire qui sera facturé à chaque propriétaire privé. La prestation comprend l'évacuation de la terre.**

### **- Questions et informations diverses :**

- **Réfection de la rue de la frette** : La rue de la Frette appartient pour moitié aux Communes de Messey-sur-Grosne et de Lalheue. La réfection de la route étant nécessaire, M. le Maire a saisi la municipalité de Messey sur l'urgence d'entreprendre des travaux. La Mairie de Messey a proposé un devis à 7 296 € TTC. Deux problèmes se posent : le coût de l'opération n'est pas prévu au budget 2018 et la proposition d'un apport de rabottage présente un risque de pollution. Le Conseil décide donc de ne pas valider le devis. Une rétrocession de la voirie par Messey au profit de la Commune de Lalheue pourrait être envisagé. Des renseignements seront pris auprès de la Préfecture pour connaître la procédure à suivre. Un second devis auprès de l'entreprise F. Lambert sera également sollicité.

- **Feu d'artifice du 21 juillet** : Pour des raisons de sécurité, la rue Jean sera fermée à la circulation des voitures. Le Conseil décide d'offrir un vin d'honneur à la population pour terminer la soirée. 50 lampions seront distribués aux enfants avant le début du spectacle.

### **- Compte-rendu du passage du coupe racines dans le réseau assainissement de la prairie :**

M. BECK informe que la SARP est intervenue ce jour. Le matériel utilisé était composé d'un camion hydrocureur 8 m3 équipé d'un coupe racine Ø 200mm. Les interventions sur les regards 13, 14 et 15 sont à reprendre (pré côté gauche de la rue Jean) car une obstruction est présente entre le regard 15 et 14 (impossible à ouvrir), regard 13 également impossible à ouvrir. Concernant le tronçon entre les regards 17 et 18, une intervention avec pelle mécanique doit être envisagée car le passage du coupe racine a été interrompu dû à la présence de racine. L'intervention sur les autres tronçons concernés s'est révélée positive.

Des travaux seront à prévoir :

- Ouverture du tronçon entre regard 17 et 18 afin d'éliminer les racines présentes dans le collecteur
- Echange des tampons sur regard 14 et 13.
- Reprise des étanchéités sur regard 2 et 12
- Suspicion d'une détérioration du collecteur sous la route du moulin

- **Vente de l'ancien mobilier de la salle des fêtes** : M. le Maire informe que toutes la tables et chaises ont été vendues aux habitants.

- **Travaux école du Quart Goin** : M. le Maire rappelle qu'une réunion de chantier en présence de tous les artisans se tiendra vendredi 6 juillet à 18h30. La salle de classe sera en partie vidée le 4 juillet et terminée le samedi 7 juillet matin, de façon à ce que les travaux puissent débuter dès le lundi 9 juillet matin.

La séance est levée à 21h17. Prochaine séance : Mercredi 5 septembre à 20h00.

## LA VIE DE TOUS LES JOURS

### TAXE DE DEPOT DE BOIS 2018 :

Les personnes entreposant du bois sur le domaine communal ou ayant l'intention d'en déposer, au cours de la période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019, sont invitées à passer en Mairie, pour s'acquitter de la taxe fixée à 22 €.

### FERMETURES ESTIVALES :

- **SECRETARIAT DE MAIRIE :** Du 23 juillet au 16 août. Les permanences du Maire les lundis de 17h30 à 18h30 seront assurées durant toute cette période. En cas d'urgence : 06 38 84 53 03
- **BIBLIOTHEQUE :** du 9 juillet au 31 août inclus. Réouverture à la rentrée scolaire le mardi 4 septembre.

### OPERATION DE COLORATION DE COURS D'EAU :

Le 13 juillet 2018 aura lieu une opération visant à repérer le tracé souterrain du cours d'eau « la Goutteuse » et améliorer la connaissance hydro-géologique d'un massif calcaire encore mal connu. 3 colorants différents seront injectés en 3 points différents pour suivre leur cheminement. Des colorations intempestives du cours d'eau de la Grosne pourront donc survenir pendant plusieurs jours suivant l'injection. Les colorants utilisés, fluorescéine, rhodamine et tinopale, sont des colorants sans danger pour l'environnement. Pour plus de renseignement : [sourcedelagoutteuse.emonsite.com](http://sourcedelagoutteuse.emonsite.com)

**TROUVAILLE :** Un trousseau de clés.

### GENDARMERIE :



Contre les cambriolages, les bons réflexes !

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

**Vous vous absentez ?**  
Faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

Informations et inscriptions dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie  
Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

Retrouvez tous les bons réflexes dans notre brochure et sur internet  
@Place\_Beauvu



### **Le désherbage est l'affaire de tous les habitants**

L'entretien et l'embellissement du village relève de la responsabilité citoyenne de chacun. C'est pourquoi, nous demandons à chaque habitant de participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de caniveau en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété.

Les employés communaux assureront en priorité le balayage et l'enlèvement des mauvaises herbes devant les habitations des personnes en difficulté et à mobilité réduite.

**Engagée dans une démarche Zéro Phyto, l'usage de traitement chimique est totalement proscrit.**

### COMMUNAUTE DE COMMUNES :



À PARTIR DE 60 ANS

Séance découverte GRATUITE

## Peps Eurêka

- 10 séances attractives et motivantes
- Conseils et exercices pratiques
- Ambiance conviviale

Comment fonctionne votre mémoire ?  
Quels sont les facteurs qui contribuent à la préserver ?

**Mardi 11 septembre 2018**  
de 09h30 à 11h30  
Puis les lundis de 9h à 11h30 du 24/09 au 17/12  
(Hors vacances scolaires)  
**Espace Enfance Jeunesse**  
22 Rue des Mûriers 71240 Sennecey-le-Grand

Pour tout renseignement : 03 85 44 99 28

Inscriptions auprès de  
- La Mutualité Française BEC : 03 85 42 07 98  
lesbonsjours71@bfc.mutualite.fr  
OU  
- La MSAP de Sennecey le Grand : 03 85 44 99 28



# FEU D'ARTIFICE



Le feu d'artifice de la commune sera tiré à l'occasion de la Sainte Marie-Madeleine, Fête patronale de Lalheue :

## SAMEDI 21 JUILLET AU PONT BLANC

**Quelques nouveautés cette année !**

- **21h45 : Distribution de lampions aux enfants à l'atelier municipal**
- **22h30 : tir du feu d'artifice**
- **22h45 : Retour à l'atelier municipal pour un verre de l'amitié offert par la municipalité.**

## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

### CONCOURS CHEVAUX DE TRAIT



Crédit photo JSL Stéphane COLAS

### VENDREDI 27 JUILLET De 9h00 à 13h00

Le syndicat du cheval de trait vous invite à assister au traditionnel concours annuel local des chevaux de trait Comtois et Auxois qui aura lieu sur le Pâquier des Brenots.

Buvette et restauration sur place le midi  
(Renseignements Tél. : 06 73 19 64 71)

Le Président, Pierre Philippon

### **Virtuoz'O** **Spectacle équestre du 30 juin 2018**



Crédits photos Gérard Dumas

Un mélange des genres pour notre 2<sup>ème</sup> cabaret équestre où 300 personnes ont fait le déplacement pour venir découvrir notre spectacle. Nous tenons à remercier l'ASL et tous ceux qui de près ou de loin nous ont aidé par leur présence, par leur prêt de matériel afin de pouvoir monter ce spectacle.

**Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 16 septembre pour une après-midi « Découverte autour du cheval » qui se déroulera Rue des Brenots à partir de 14h00**

Et pour terminer un immense remerciement à Claude Virey qui tout au long de l'année nous prête son terrain et nous aide à la réalisation de ce spectacle.

La Troupe Virtuoz'O